



Pour citer cet article :

Gauneau (Jacques), « Quelques aspects de la Psychothérapie en Internat », *Liaisons*, n°12, 1954, pp. 5 - 7.



Quelques aspects de la Psychothérapie en Internat

Réponse de l'équipe de DOUÉRA



C'est par des remerciements que nous devons commencer ces lignes, pour la façon si sympathique dont Michel Lemay a usé pour aborder notre travail et en rendre compte (« Liaisons », N° 10 - p. 16, 17, 18). Il a, en effet, parfaitement exposé tous les problèmes dont nous témoignons, sans en trahir l'esprit; et ce malgré les difficultés certaines dues au texte, car le rédacteur en est un éducateur, et ne fut jamais écrivain. Ainsi, un certain nombre de points semblent confus; un certain nombre de questions ont été formulées. Nous savons gré à Michel Lemay de l'avoir dit, et ce texte est destiné très simplement à préciser et à répondre.

La première notion qu'il nous semble nécessaire d'éclairer est celle du GROUPE. Ces « petits groupes » restreints, de dix enfants ayant **leur** appartement et **leur** éducateur sont différents des groupes d'activités; ils explosent en groupes de gymnastique, en d'autres groupes d'atelier, en d'autres groupes encore de scolarité, etc. Et, le « petit groupe », cellule de vie autour de l'éducateur, ne devient effectif qu'aux heures familiales du matin, du midi, et de la soirée jusqu'au coucher. L'idée n'en est, heureusement, plus nouvelle (cf. M. Lutz à Marly); mais, chez nous à Douéra, elle est le fondement de notre structure de maison, et la condition du « cadre de base ». C'est au groupe que se reconstitue, transposée, la situation familiale antérieure; au groupe que renaît, au plus aigu, le drame en cours; au groupe encore que se joue, le plus consciemment, la partie complémentaire de la psychothérapie. C'est donc sur l'éducateur de Groupe que repose l'essentiel du dénouement, sur l'intuition de sa technique professionnelle qui lui fait doser, pour chacun des dix, l'action « inductive » (ambiance, esprit de groupe, activités libres, temps de maturation. cf. Congrès de Bruxelles), et l'action « directive » (entretiens, coercition et discipline, utilisation du transfert... cf. Congrès de Bruxelles). Les autres unités de travail permettent les déconditionnements et les conditionnements, les thérapeuthiques particulières, les contrôles; mais le groupe reste le creuset central où toutes les expériences reviennent se mettre en cause pour une assimilation affective harmonieuse, avant l'intégration personnelle définitive. Ainsi l'éducateur se situe au cœur de l'action. Cette évidence était claire pour nous, elle sous-tendait impérieusement toutes les lignes de ce que nous avons publié; mais il est bien possible que l'exposé n'en ait pas été assez explicite. Nous pensons qu'il ne restera cette fois aucune équivoque sur ce point primordial.

Le fait que nous prônions l'EDUCATEUR UNIQUE pour le groupe de dix tient à plusieurs raisons. La première est financière; il est encore difficile de faire admettre à une administration la nécessité de deux éducateurs titulaires pour dix enfants (en surplus de tous les postes adjacents); il vaut donc mieux, dans ce cas, **un** éducateur pour un groupe de **dix** que **deux** éducateurs pour un groupe de **vingt**. La seconde raison est d'ordre pratique : l'harmonie et l'unité parfaite sont des constructions difficiles entre deux éducateurs, même avec des enfants normaux, parfois même dans une famille; lorsqu'il s'agit de caractériels profonds, et pis encore en cours de psycho-

thérapie, ce devient d'une complication telle que le travail finit par perdre de son efficacité; nous reconnaissons cependant le bien-fondé certain du couple éducateur-éducatrice dans certains cas. La dernière raison est de technique; nous pensons, en effet, avoir largement compensé les handicaps possibles de l'éducateur (ou éducatrice) unique par les deux points suivants, qui sont exposés dans le mémoire : la présence, dans chaque groupe, un jour par semaine, de l'éducateur de roulement qui est non pas un quelconque stagiaire mais généralement l'éducateur-chef-adjoint, et dont le passage prend ainsi une valeur de recouplement et de contrôle pédagogique; en second lieu, la possibilité largement favorisée pour chaque enfant d'avoir dans la maison, sous couleur de leçons particulières diverses (violon, boxe, dessin, etc. .), un accrochage fixe avec le pôle parental qui lui manque dans son groupe. La discussion commune de l'éducateur, du roulant, et du complémentaire, donne en général une vision assez contrastée pour être utile.

En ce qui concerne la PSYCHOTHERAPIE elle-même, les difficultés ne se posent guère sur un plan de doctrine. Michel Lemay l'a d'ailleurs bien senti puisqu'il ajoute aussitôt que les positions « sont surtout fonction de la personnalité de chacun ». L'insertion du traitement dans la maison, et ses corrélations avec le travail éducatif ne posent donc pas des problèmes de **positions** doctrinales, mais des problèmes de **situations** individuelles; aussi ne relèvent-ils pas d'une solution d'« Ecole », mais d'une solution d'« Equipe ». Or, dans une équipe qui essaye vraiment de travailler, les soucis de doctrine doivent être des préoccupations aussi quotidiennes que le cas des enfants; les recherches, les découvertes, les tentatives et les déceptions de chacun sont analysées et assimilées par tous, pour le plus grand enrichissement de chacun. Chaque éducateur ainsi mis au courant est alors valablement capable de faire dans son groupe, comme le dit Michel Lemay, de la psychothérapie simple; un éducateur n'a pas besoin du médecin pour mettre du mercurochrome sur un bobo, ni d'un psychanalyste pour éduquer les enfants de son groupe; mais, de même qu'il aura recours au médecin et suivra ses ordonnances en cas de typhoïde, de même, s'il se trouve devant une névrose caractérisée, il devrait demander lui-même l'intervention du psychothérapeute et n'avoir aucune réticence à en observer les prescriptions. C'est cependant à l'équipe que revient le rôle essentiel d'aménager matériellement et psychologiquement ces difficiles rapports humains, car il reste qu'une névrose est tout de même plus subtile qu'une typhoïde.

Il apparaît alors que le PSYCHOTHERAPEUTE doit être différent du Psychologue (contrairement à ce qu'affirmait M. Muller à Fribourg, 1954), sous peine de fausser ou ses tests, ou ses traitements, voire les deux. Cependant, il n'y a pas de travail à temps complet pour un psychologue, même avec des « contrôles » aussi fréquents qu'on puisse le souhaiter. Et, comme le pensait à juste titre Michel Lemay, il n'y a pas non plus de travail à temps complet pour le psychothérapeute; car même en tenant compte de la sélection d'entrée qui ne laisse passer que des caractériels profonds, ces derniers relèvent à priori d'une rééducation, et en dernier ressort seulement d'une psychothérapie; d'ailleurs, comme il est dit dans notre travail, il ne nous semble pas possible de cumuler plus de trois traitements simultanés dans un groupe de dix enfants sous peine de condamner l'éducateur à une usure accélérée. En conséquence on ne peut qu'envisager pour le psychologue et le psychothérapeute un travail à mi-temps dans le Centre, et donc les classer en externat. Or, si pour le psychologue cet externat peut être une catastrophe qui l'empêche de remplir son rôle d'« historien de l'enfant » (cf. M. Durand à Fribourg 54), c'est par contre un avantage immense pour le psychothérapeute qui doit, dans l'intérêt de son action, être **de** la maison, sans être **dans** la maison; pour lui, en effet, l'internat complet est aussi mauvais que l'externat total. Une formule est peut-être alors possible; celle de M. Meyer, en Seine-et-Marne, qui possède un technicien pour un groupe de plusieurs maisons de son association.

Le rôle et le travail de l'EDUCATEUR ont déjà été abordés au début de ces lignes. Il faut cependant préciser encore certains points : il n'y a pas de temps spécial d'observation préalable à la psychothérapie; comme on l'a vu, cette dernière n'intervient qu'après plusieurs mois de travail éducatif infructueux, plusieurs tentatives malheureuses; ces mois de recherches valent bien une observation. Au surplus, la majorité des membres de notre équipe a fait plusieurs années en observation avant de venir à la rééducation; c'est peut-être l'origine de la force de notre équipe d'avoir jalousement exigé au départ que chacun soit polyvalent, et impérieusement maintenue l'obligation d'une culture permanente, aussi bien sur le plan psychanalytique que sur les autres, les connaissances manuelles n'en étant pas exclues. C'est ainsi que les techniques d'expression dramatique ne sont pas soulignées dans notre travail parce que n'étant pas rationalisées à l'échelon de la maison; au contraire du chant qui, pour être fructueux, demande une base communautaire (échelon maison), l'art dramatique est considéré comme un outil semi-individuel et remis à la responsabilité des éducateurs de groupe, pour leur travail dans leur groupe. Il est certain qu'une telle conception de « l'équipe d'éducateurs » remet en question une bonne part de la formation donnée dans les actuelles écoles de cadre (cf. tout le travail du Congrès de Bruxelles sur ce point). Et c'est pourquoi nous continuons à estimer que la polyvalence de chacun de ses membres est encore la meilleure condition de l'efficacité d'une équipe d'éducateurs, tant que n'aura pas été cernée valablement la spécificité de la rééducation.

Il reste enfin le problème de la READAPTATION des enfants à la vie normale, après « libération » et « rééducation ». En réalité, ce problème revêt deux aspects : dans certains cas de psychothérapie très délicats, les difficultés du sevrage psychanalytique sont telles qu'il serait souhaitable d'effectuer la fin du temps de rééducation et le temps de réadaptation dans le cadre d'une autre maison de même style; son absence nous borne ici aux hypothèses et aux souhaits. Dans les autres cas, la réadaptation se fait par l'intermédiaire du « CLUB »; cette sorte de club de semi-liberté à l'intérieur de la maison, accessible à tous, et qui ouvre les portes de l'extérieur sans arracher au groupe de vie, le temps manque pour en détailler le fonctionnement, les moyens d'accès, le rôle près des anciens, etc. et pour en dire les avantages et les inconvénients. Nous renvoyons donc à l'article de Jacques Ladsous (« Liaisons », N° 9 p. 2) qui avait essayé de brosser la perspective externe du Club, ainsi qu'à la seconde édition du Mémoire (actuellement en préparation) où le dernier chapitre, mis à jour, est consacré au Club, non plus sous forme de projet, mais à la lumière de deux années de fonctionnement effectif. Qu'il nous suffise de préciser déjà que le Club fut aussi utile à la réadaptation des garçons qu'à la réputation locale de notre maison, et peut-être même à l'ouverture de notre équipe.

Ainsi, pensons-nous avoir dissipé les incertitudes qui avaient pu naître dans la tête ou le cœur de certains de nos camarades. D'autres nous ont clairement fait reproche d'avoir publié ce travail; à ceux-là nous disons simplement que notre œuvre fut sans orgueil. Ni manuel, ni autobiographie, ces pages n'ont voulu être qu'une contribution à notre recherche commune d'une méthodologie de la rééducation. Ce n'est pas une doctrine, c'est un essai; ce n'est pas une certitude méthodologique, mais un témoignage qui désire en susciter d'autres, afin de voir diminuer peu à peu le nombre des points d'interrogations. Si ce travail fut aussi comme une « défense et illustration » de notre profession, pourquoi nous le reprocher? Notre profession n'a que trop besoin d'être valorisée. Michel Lemay avait le droit de nous juger, lui qui, pour étayer son travail d'éducateur, le mène de front avec des études de médecine : il n'a pas jugé, il a réfléchi et questionné. Que d'autres suivent et le travail avancera.

Pour l'équipe : J. G.